



[26.09.24]

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISIBILITÉ DES SERVICES AUDIOVISUELS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUR LES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS : UNE DÉCISION PIONNIÈRE EN EUROPE

Les groupes France Télévisions, TF1, M6 et RMC BFM se félicitent de l'adoption définitive par l'Arcom ce jour, de deux délibérations majeures relatives à la visibilité des services audiovisuels d'intérêt général sur les écrans connectés, en application de la directive européenne « services de médias audiovisuels » (SMA).

Dans un environnement marqué par l'évolution rapide des usages et la forte concurrence des plateformes de vidéo, en particulier extra-européennes, ces délibérations reconnaissent le rôle de premier plan de l'offre des chaînes TNT publiques et privées pour le pluralisme de l'information, des courants d'expression et la diversité culturelle en France.

Ces décisions de l'Arcom répondent à trois objectifs majeurs : garantir une exposition optimale des services et contenus des groupes audiovisuels nationaux qui contribuent à la vitalité du débat démocratique et à la création, améliorer l'usage du public grâce à un accès facilité à ces contenus sur les différents types d'écrans, et permettre une mise en œuvre simple pour les opérateurs d'interfaces.

Par ces décisions de l'Arcom, dont les groupes France Télévisions, TF1, M6 et RMC BFM vont se saisir rapidement, la France fait figure de précurseur en Europe pour la visibilité et donc l'avenir des médias audiovisuels nationaux.

CONTACTS PRESSE :

France Télévisions : Véronique Borel - veronique.borel@francetv.fr / 06 27 89 64 57

TF1 : Fabien Viguet Poupelloz - fviguetpoupelloz@tf1.fr / 06 58 65 47 96

M6 : Paul Mennesson - paul.mennesson@m6.fr / 06 79 07 60 45

RMC BFM : Samantha Schmitt - samantha.schmitt@rmcbfm.com / 06 67 79 27 11